

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2018_11_5

L'an deux mille dix huit , le vendredi 14 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 07 Décembre 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 20

**Objet : Révision des tarifs
municipaux 2019**

Pouvoirs :

Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Monsieur BORRÉDON Richard

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BERCHENY Dorian, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de fixer les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2019 et qui sont encaissés, soit par les différentes régies municipales, soit par l'émission d'un titre de recettes.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs suivants, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Location parcelle jardins familiaux : 20 € par an

Tarifs cimetière :

Concession cimetière :

✓ **30,50 € le m²**

Case Columbarium :

✓ **15 ans : 153 €**

✓ **30 ans : 305 €**

La totalité de la dépense sera imputée sur le budget principal de la commune.

Tarifs des photocopies :

Photocopie/impression A4 :

✓ **Noir et Blanc : 0,15 €**

✓ **Couleur : 0,30 €**

Photocopie/impression A3 :

✓ **Noir et Blanc : 0,30 €**

✓ **Couleur : 0,60 €**

Cartes Postales :

Tarif unitaire Carte Postale : **0,30 €**

Jeton salle Omnisport : 1 €

Tarifs des spectacles : 3 et 5 €

AR PREFECTURE

016-211602362-20181214-D_2018_11_5-DE
Reçu le 19/12/2018

Droit de place pour le marché hebdomadaire du jeudi matin : Le tarif est fixé à 100 € à l'année. Ce montant est proratisé selon la durée de présence à l'année.

Locations de salles et matériels municipaux :

		Tarifs				
		Particuliers Commune	Association communale et scolaires	Agents communaux	Particuliers hors commune	Associations communes extérieures
Salle Gilles Ploquin	1 jour (Semaine)	100 €	Gratuit	100 €	200 €	150 €
	Week-end	160 €	Gratuit	160 €	320 €	250 €
	Caution	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
	Caution verte	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
	Perte de badge	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
	Forfait Chauffage	20 € / jour	Gratuit	Gratuit	20 € / jour	20 € / jour
Matériel sans location	Chaises (Unité)	0,50 €	Gratuit	Gratuit	1 €	Gratuit
	Tables (Unité)	1 €	Gratuit	Gratuit	2 €	Gratuit
	Tivoli	Pas disponible	Gratuit (sous conditions)	Pas disponible	Pas disponible	Réservé aux communes
	Friteuse (Unité)	Pas disponible	Gratuit	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
	Caution friteuse	Pas disponible	250 €	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
	Caution verte friteuse	Pas disponible	50 €	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
	Gobelets	Pas disponible	Facturation gobelets manquants	Facturation gobelets manquants	Pas disponible	Pas disponible
	Véhicule	Pas disponible	Gratuit (sous conditions)	Pas disponible	Pas disponible	Réservé aux communes (Mutualisation)

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/12/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 19 DEC. 2018

Le Maire,
Michel CARTERET.

